

ALLIANCE ET TERRITOIRES MÉCÉNAT

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

24 rue Etienne Rognon

69007 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

ALLIANCE ET TERRITOIRES MÉCÉNAT

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

24 rue Etienne Rognon

69007 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association ALLIANCE ET TERRITOIRES MÉCÉNAT.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ALLIANCE ET TERRITOIRES MÉCÉNAT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 modifiant le Plan Comptable Général exposé dans la note « *Changement de méthode comptable – Première application du règlement ANC n°2022-06* » et de ses principaux impacts significatifs sur les postes des comptes annuels de l'exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charbonnières,
Le commissaire aux comptes

IN EXTENSO AUVERGNE RHONE ALPES

Laurent SIMO

Signé par Laurent Simo
Le 24 juin 2026

In Extenso
signature électronique

doc_wWB0
tx_dKrgKE89Yva0

Associé

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, Annexe

COMPTES ANNUELS
AU 31 DÉCEMBRE 2025

Entité

ALLIANCE & TERRITOIRES Mécénat

Exercice clos le :

31/12/2025

BILAN ACTIF

ACTIF	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières :				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)				
COMPTES DE LIAISON (III)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances :				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	170		170	110
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 000		1 000	1 700
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement :				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	14 023		14 023	18 042
TOTAL (IV)	15 193		15 193	19 852
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	15 193		15 193	19 852

Entité

ALLIANCE & TERRITOIRES Mécénat Exercice clos le :

31/12/2025

BILAN PASSIF

PASSIF	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	18 607	9 776
Excédent ou déficit de l'exercice	-4 774	8 831
Situation nette (sous-total)	13 833	18 607
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	13 833	18 607
COMPTES DE LIAISON (II)		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (III)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (IV)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 361	1 246
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	1 361	1 246
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	15 193	19 852

Entité

ALLIANCE & TERRITOIRES Mécénat

Exercice clos le :

31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	90	90
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de services		
<i>dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	4 800	14 200
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL I	4 890	14 290
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	2 164	5 459
Aides financières	7 500	
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL II	9 664	5 459
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-4 774	8 831
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL IV		
RESULTAT FINANCIER (III-IV)		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)	-4 774	8 831

Entité

ALLIANCE & TERRITOIRES Mécénat

Exercice clos le :

31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V)	4 890	14 290
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	9 664	5 459
EXCEDENT OU DEFICIT	-4 774	8 831
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	42 204	41 792
Bénévolat		
TOTAL	42 204	41 792
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	20 000	20 000
Prestations en nature	22 204	21 792
Personnel bénévole		
TOTAL	42 204	41 792

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 15 193 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un déficit de 4 774 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Présentation générale

Objet de l'association :

L'association a pour objet :

Dans le respect des dispositions légales, et en vue de favoriser la création d'emplois, l'Association a pour objet exclusif, dans un cadre non lucratif, sans que les résultats ne puissent être distribués aux membres, de fournir des prestations d'accompagnement à des petites et moyennes entreprises telles qu'elles sont définies à l'annexe I du règlement (UE) n°651/2014 du 17 juin 2014 et/ou de participer, par le versement d'aides financières à la création, à leur reprise ou à leur développement.

L'Association a pour vocation de participer à l'émergence et au développement de PME en leur faisant profiter de son savoir-faire, de son réseau de connaissances et de certaines ressources afin de favoriser la création d'emplois.

L'Association a ainsi pour objet exclusif d'accompagner des petites et moyennes entreprises en leur proposant un ensemble de services adaptés leur permettant d'élaborer au mieux leur projet d'entreprise et de favoriser leur développement, comprenant notamment le versement d'aides ou la fourniture de prestations d'accompagnement.

Les activités ainsi développées et financées par l'association s'inscrivent toutes dans le cadre d'une activité exclusive d'aide aux petites et moyennes entreprises dans le cadre du dispositif spécifique prévu par l'article 238 bis, 4 du Code général des impôts.

Description de la nature et du périmètre des activités sociales réalisées :

Différentes missions sont proposées pour répondre à ces activités (cette liste n'est pas exhaustive) :

- aider au développement de PME appelées à créer de l'emploi ;
- accompagner, par une expertise et un soutien technique, des entreprises répondant à la définition des PME définies à l'annexe I du règlement (UE) n° 651/2014 du 17 juin 2014, dans leur création et leur fonctionnement ;
- apporter un soutien stratégique, managérial et logistique à des PME
- financer et favoriser le développement de toute action participant à son objet ;
- procéder par tous moyens à la collecte de fonds visant à favoriser le développement de son objet ;
- prêter, louer et mettre à disposition des moyens techniques et humains dans le cadre de projets conformes à son objet ;
- organiser des colloques, séminaires, congrès, conférences et formations en vue de favoriser le développement de ses activités et de celles d'organismes d'intérêt général qu'elle entend soutenir ;
- éditer toutes publications, brochures manifestes, catalogues et autre documents d'information.

Ces activités s'inscrivent toutes dans le cadre d'une activité exclusive d'aide aux petites et moyennes entreprises dans le cadre du dispositif spécifique prévu par l'article 238 bis-4 du Code général des impôts.

Association ALLIANCE ET TERRITOIRES MECENAT

Exercice clos le : 31/12/2025

Description des moyens mis en œuvre :

Une équipe professionnelle est disponible pour répondre aux actions et missions mises en œuvre par ALLIANCE ET TERRITOIRES Mécénat.

Des locaux et du matériel permettent l'exercice de nos différentes missions.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce du Plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à un autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Changement de méthode comptable – Première application du règlement ANC n°2022-06

Conformément au règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, l'entreprise applique pour la première fois, au titre du présent exercice, les nouvelles dispositions prévues par ce texte.

Cette première application constitue un changement de méthode comptable lié à un changement de réglementation comptable, appliqué de manière prospective du 1er janvier 2025.

Le changement de réglementation comptable n'a pas eu d'impact sur les postes de l'exercice 2025.

Faits caractéristiques

ALLIANCE ET TERRITOIRES MECENAT a obtenu un agrément fiscal dans le cadre de l'alinéa 4 de l'article 238 bis du Code Général des Impôts, pour la période comprise entre le 1^{ER} janvier 2025 et le 31 décembre 2029.

Ainsi l'association peut émettre des reçus fiscaux dans le cadre des dons et mécénats.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Association ALLIANCE ET TERRITOIRES MECENAT

Exercice clos le : 31/12/2025

Provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges sont constituées, conformément à la réglementation, pour couvrir les obligations, à la date de clôture, vis à vis de tiers et risquant de provoquer une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Contributions volontaires en nature

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite de biens et de personnel pour un montant de 42 204 euros

Régime fiscal

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux et est éligible au régime des dons et mécénats.

Rémunération des cadres dirigeants

Le montant total des rémunérations pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association, composés uniquement de membres bénévoles du conseil d'administration, est de 0 euro.

Entité

ALLIANCE & TERRITOIRES Mécénat

Exercice clos le : 31/12/2025

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissement			
Total (I)			
Immobilisations incorporelles			
Frais de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes			
Total (II)			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Total (III)			
Immobilisations financières			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)			

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Frais d'établissement				
Total (I)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Total (II)				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des construc				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Total (III)				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)				

Entité

ALLIANCE & TERRITOIRES Mécénat

Exercice clos le : 31/12/2025

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Sorties/Rep.	Valeur en fin d'exercice
Frais d'établissement	Total I				
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	Total II				
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des construc					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	Total III				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)					

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvements net amort à fin d'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	Total I							
Immobilisations incorporelles								
Frais de développement								
Donations temporaires d'usufruit								
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires								
Autres immobilisations incorporelles								
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	Total II							
Immobilisations corporelles								
Terrains								
Constructions sur sol propre								
Constructions sur sol d'autrui								
Inst.générales, agenc. aménag. Const.								
Inst. techniques, mat. et outillage indus.								
Inst.générales, agenc. aménag. Divers								
Matériel de transport								
Mat.I de bureau et informatique, mobilier								
Emballages récupérables et divers	Total III							
Frais d'acqu. des titres de participation	Total IV							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)								

Cadres C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net début d'ex.	Augmen-tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					

Entité

ALLIANCE & TERRITOIRES Mécénat

Exercice clos le : 31/12/2025

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début exercice	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Total I					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Autres provisions pour risques et charges					
Total II					
Provisions pour dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Sur comptes clients					
Autres dépréciations					
Total III					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)					
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation					
- financières					

Entité

ALLIANCE & TERRITOIRES Mécénat

Exercice clos le :

31/12/2025

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS PROPRES

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Affectation du résultat B	Augmen- tations C	Diminutions D	Solde à la fin de l'exercice E=A-B+C-D
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires					
- Dotations pérennes représentatives d'actifs aliénables					
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés					
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires					
- Apports avec droits de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	9 776	8 831			18 607
Résultat de l'exercice	8 831	-8 831		-4 774	-4 774
Situation nette	18 607			-4 774	13 833
Fonds propres consommables					
Résultats sous contrôle des tiers financeurs					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total	18 607			-4 774	13 833

Entité

ALLIANCE & TERRITOIRES Mécénat

Exercice clos le :

31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

Cadre A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients, usagers, et comptes rattachés		170	170	
Autres créances clients, usagers, adhérents		1 000	1 000	
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
Total		1 170	1 170	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Cadre A	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1)					
Fournisseurs et comptes rattachés		1 361	1 361		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
Total		1 361	1 361		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Entité ALLIANCE & TERRITOIRES Mécénat Exercice clos le : 31/12/2025

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

NATURE DES SUBVENTIONS	Affectation	Montant à l'origine	Rapport au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Total				
Total				

Entité

ALLIANCE & TERRITOIRES Mécénat

Exercice clos le :

31/12/2025

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

FONDS DEDIES ISSUS DE :	A l'ouverture de l'exercice	Reports	UTILISATIONS		Transferts	A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont amort.		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation - Total							
Contributions financières d'autres organismes - total							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							

TABLEAUX DE VARIATION DES FONDS REPORTÉS

FONDS REPORTES ISSUS DE :				Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la clôture de l'exercice
Legs ou donations - Total							
Donations temporaires d'usufruit - total							
TOTAL							

Entité

ALLIANCE & TERRITOIRES Mécénat

Exercice clos le :

31/12/2025

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Nature:

MAD gratuite de biens et prestations

Valorisation : 42 204 €

Modalités de recensement, de quantification et de valorisation :

Entité

ALLIANCE & TERRITOIRES Mécénat

Exercice clos le :

31/12/2025

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs et donations		
Autres créances	1 000	1 700
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total	1 000	1 700

CHARGES A PAYER

Charges à payer incluses dans les postes suivants du Bilan	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 361	1 246
Dettes de legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	1 361	1 246

Entité

ALLIANCE & TERRITOIRES Mécénat

Exercice clos le :

31/12/2025

PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE

Produits constatés d'avance	Exercice N	Exercice N-1
-----------------------------	------------	--------------

Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Total		

Charges constatées d'avance	Exercice N	Exercice N-1
-----------------------------	------------	--------------

Charges d'exploitation		
Charges financières		
Total		

Entité

ALLIANCE & TERRITOIRES Mécénat

Exercice clos le :

31/12/2025

ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

NEANT